



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Vendredi 1^{er} juin 2018 - 19h00

COMPTE-RENDU

1. Approbation du procès-verbal de la dernière séance.

Après avoir pris connaissance et avoir entendu le complément d'informations de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal adopte, à l'unanimité, le procès-verbal de la séance du 6 avril 2018.

2. Administration Générale.

- *Compte-rendu des délégations du Conseil Municipal.*

Par délibération en date du 23 mai 2014, le Conseil Municipal a délégué un certain nombre de ses pouvoirs au Maire. Aussi, conformément à l'article L 2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales, le Maire doit rendre compte des décisions prises dans le cadre de cette délégation.

Décision n°07-2018: Signature du contrat de maintenance des appareils de cuisson et frigorifiques.

Contrat de maintenance des appareils de cuisson et frigorifiques avec la société HORIS de MITRY MORY (875 € HT/an).

Décision n°08-2018: Signature du contrat d'entretien et de maintenance de la plateforme élévatrice au Scaouët.

Contrat d'entretien et de maintenance de la plateforme élévatrice avec la société ASCIER pour un montant de 290 € HT/an

Décision n°09-2018: Signature des contrats de contrôle technique, de mission SPS, et d'étude de sol pour les travaux de restructuration et d'extension de l'école primaire du Gourandel.

Contrat de contrôle technique (5 150 € HT) et de mission SPS (4 300 € HT) avec DEKRA LORIENT et étude de sols (1 860 €) avec KORNNOG de VANNES pour les travaux de restructuration et d'extension de l'école primaire du Gourandel.

Décision n°10-2018: Signature du contrat de maîtrise d'œuvre des travaux de restructuration et d'extension de l'école primaire du Gourandel.
 Contrat de maîtrise d'œuvre pour les travaux de restructuration et d'extension de l'école primaire du Gourandel avec le cabinet LBL et Associés de PONTIVY (10.70% : 214 000 € HT)

Décision n°11-2018: Signature de la convention de location – atelier relais n°3.
 Bail commercial à la société TJ MACONNERIE pour l'atelier-relais n°3 sis ZA de Kermestre à BAUD à compter du 1^{er} mai 2018 jusqu'au 31 octobre 2019 moyennant un loyer mensuel de 600 € net.

- *Convention de mise en conformité d'un système de pré-traitement d'assainissement collectif.*

Dans le cadre de la prise en charge par Centre Morbihan Communauté du diagnostic des pré-traitements des producteurs de graisses et assimilés que sont les commerces de bouche, les restaurants et notamment les restaurants scolaires, le Conseil Municipal autorise la signature avec Centre Morbihan Communauté d'une convention relative à la mise en conformité du prétraitement du restaurant scolaire de l'école du Centre.

- *Convention d'autorisation de déversement au réseau public d'assainissement collectif.*

Le Conseil Municipal autorise le Maire à signer la convention de déversement au réseau public d'assainissement collectif avec la société Jean Floc'h de Baud.

- *Convention de mise à disposition de cartes postales pour Google Art et Culture.*

Le Conseil Municipal autorise la signature du contrat fixant les conditions administratives et techniques de mise à disposition des fichiers numériques de cartes postales, qui restent propriété du musée, sur la plateforme Google Art et Culture.

3. Finances.

- *Demande de subvention au FRAR.*

Dans le cadre de la nouvelle appellation « Musée de France » du Carton Voyageur, le Conseil Municipal peut solliciter une subvention au FRAR (Fonds Régional d'Aide à la Restauration) pour l'achat de 12 000 pochettes individuelles de protection pour les cartes postales pour un coût total de 2 440 € TTC.

- *Subventions aux associations sportives.*

Le Conseil Municipal vote les subventions proposées par la commission des sports et de la vie associative comme suit :

ASSOCIATION	Subventio n	ASSOCIATION	Subventio n
Aqua club baldivien	938.00€	Gym volontaire pays de Baud	1 329.00€
Avenir cycliste Baud	1 309.00€	Karaté club celtic	1 362.00€
Baud Korrig endurance	337.00€	Baud natation	1 544.00€
Baldi Futsal club	170.00€	Cercle des palmeurs de Baud	514.00€
Badminton	439.00€	Baud Patins	1 001.00€
Basket Bro Baod	3 130.00€	Run bike club 56	509.00€
Baud Locmine handball	1 592.00€	Scrabble baldivien	341.00€
Boule Baudaise	256.00€	Tennis club de Baud	2 669.00€
Club nautique (canoe)	830.00€	Baud Tennis de table	419.00€
Cyclo club Baud	318.00€	Seibukan baldivien	170.00€

Dojo baldivien	1 334.00€	Collège M.Martin (UNSS)	1 978.00€
Echiquier Pays de Baud	710.00€	Collège ND Clarte (UGSEL)	1 346.00€
Baud Fc	5 625.00€		

Le Conseil Municipal décide d'attribuer aux associations, au titre des frais de déplacement, les subventions suivantes :

• Avenir cycliste	3 600,00 €
• BAUD FC	1 965,00 €
• Aqua club baldivien	485,00 €
• Baud Locminé Hand-Ball	1 171,00 €
• BAUD Natation	827,00 €
• Cercle des palmeurs BAUD	974,00 €
• Club nautique BAUD	241,00 €
• Dojo baldivien	806,00 €
• Karaté Club Celtic	2 167,00 €
• Run bike club 56	334,00 €

- *Tarifs municipaux enfance/jeunesse.*

Le Conseil Municipal décide de valider les tarifs municipaux des mini-camps, de la sortie « descente de la Loire en kayak » ainsi que de l'activité « escape game » réservée aux adhérents du « Bitume ».

- *Taxe d'aménagement sur zones d'activité – convention de reversement à Centre Morbihan Communauté.*

Dans le cadre du transfert à Centre Morbihan Communauté de la compétence de l'aménagement des zones d'activités économiques, le Conseil Municipal approuve la signature des conventions de reversement de la part communale de la taxe d'aménagement avec Centre Morbihan Communauté.

4. Ressources humaines.

- *Elections professionnelles – détermination du nombre de représentants.*

Dans le cadre des élections professionnelles qui se dérouleront le 06 décembre 2018, le Conseil Municipal fixe le nombre de représentants titulaires du personnel à 3 et en nombre égal le nombre de représentants suppléants, décide de maintenir le paritarisme numérique en fixant un nombre de représentants de la collectivité égal à celui des représentants du personnel titulaires et suppléants et décide du recueil par le Comité Technique de l'avis des représentants de la collectivité.

5. Questions diverses

Monsieur Le Maire propose au Conseil Municipal de renommer la ZAC des Oiseaux et de l'appeler désormais « les jardins de Kergarrec ».

Monsieur Philippe ROBINO fait part au Conseil Municipal de l'avancée de l'éco-gestion sur la commune de BAUD : les travaux de pose de containers débuteront mi-juin pour s'achever fin juillet.

Une réunion publique d'informations aura lieu le 27 juin au Scaouët.

La distribution de cartes pour accéder au container d'ordures ménagères se fera en porte à porte et plusieurs permanences sont prévues en mairie.

Monsieur Arnaud LE MEITOUR informe le Conseil Municipal de l'acquisition de 2 vélos à assistance électrique qui seront gratuitement mis à disposition des usagers baldiviens par convention.

Monsieur Le Maire informe le Conseil Municipal que la direction des Finances publiques envisage la fermeture prochaine de la Trésorerie de BAUD au 1^{er} janvier 2019. Une rencontre est prévue entre le Maire et le Trésorier Payeur Général le mardi 5 juin. Monsieur Le Maire souhaite prendre une délibération exprimant le mécontentement de la collectivité par rapport à la suppression d'un service de proximité, qui sera transférée probablement à PONTIVY.

Le Conseil Municipal autorise Monsieur Le Maire à procéder au recrutement d'agents contractuels afin de pallier les besoins saisonniers et de remplacement suite aux arrêts maladie, sur une période de 3 mois.

Monsieur Le Maire rapporte au Conseil Municipal la visite du Préfet et du Sous-Préfet à BAUD le jeudi 31 mai à BAUD. Ces derniers ont évoqué les nombreux équipements publics pour une commune de la taille de BAUD, et ce avec un taux d'endettement bas.

L'inauguration de « L'espace de la Madeleine » est prévue le samedi 2 juin en présence du Sous-Préfet et de Madame Sozic PERRAULT, conseillère départementale ; Madame Nicole LE PEIH, députée, étant retenue à PARIS sera absente.

Une réunion de préparation de la fête de la musique est prévue le 4 juin avec les commerçants et associations.

Monsieur Yannick LUCAS, membre de la commission tourisme de CMC, informe le Conseil Municipal des changements de panneaux « Carton voyageur » à la place de Cartopole, sur la route nationale 24.

Agenda :

Mardi 12 juin : réunion de coordination travaux centre aquatique et SIVU.

Mardi 10 juillet : prochain conseil municipal.